



Communiqué

TRANSPORT AERIEN

## Aéroport de Paris : *Stop à la répression syndicale !*

Depuis le 18 juin les salariés du groupe Aéroport de Paris sont actuellement engagés dans un conflit social à l'appel de plusieurs organisations syndicales notamment du syndicat FORCE OUVRIERE d'ADP. Ils expriment leur opposition par la grève au plan d'adaptation des contrats de travail (PACT) imposé unilatéralement par la direction qui diminuerait leurs salaires de 10 à 25% et adossé à un PSE.

Ces salariés exercent leur droit légitime de grève et de manifestation sur leur lieu de travail. En réponse à l'expression pacifique de la défense de leurs droits, les salariés ont eu comme réponse des gaz lacrymogènes, des sanctions et des verbalisations. Par exemple, le 2 juillet dernier environ 90 salariés qui exerçaient leur droit de manifester ont été verbalisés au motif de non-respect des gestes barrières alors qu'ils avaient été regroupés sans les distanciations suffisantes dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre.

Aujourd'hui, le 9 juillet, un nouveau cap a été franchi. Des salariés réquisitionnés ont été lourdement verbalisés pour avoir salué les manifestants, d'autres manifestants ont aussi été verbalisés et des représentants syndicaux de plusieurs organisations syndicales ont carrément été mis en garde à vue.

La Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services FORCE OUVRIERE (FEETS-FO) rappelle que le droit de grève et de manifestation est une liberté fondamentale et dénonce la répression qui s'abat contre les salariés d'ADP et leurs organisations syndicales qui se battent.

La FEETS-FO dénonce cette répression et demande l'abandon des poursuites engagées et des verbalisations contre les salariés.

Enfin, à l'heure où l'avenir du trafic aérien s'éclaircit, les salariés du secteur du transport aérien, qui ont déjà payé un lourd tribut du fait de la crise sanitaire, sont la clef d'une reprise réussie. C'est pourquoi, comme l'a fait la confédération FO auprès du Premier Ministre, la FEETS-FO appelle le gouvernement à intervenir auprès des instances dirigeantes d'ADP pour qu'elle retire les avenants aux contrats de travail imposés aux salariés et qu'elle négocie sur une autre base que le projet actuel.

Paris, le 9 juillet 2021

Pour tout contact: Zainil NIZARALY, Secrétaire général : 07.84.26.73.06

Michaël DELLIS, Secrétaire fédéral : 06.30.63.99.81